Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 17 (1872)

Heft: 8

Artikel: La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des états voisins : étude de géographie militaire [suite]

Autor: Haymerle, Aloïs Ritter von

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-333044

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 8. Lausanne, le 25 Avril 1872. XVIIe Année.

SOMMAIRE. — La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins. Etude de géographie militaire, par le lieut.-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état-major. *(Suite.)* — Rapport de la commission chargée par la section genevoise de la société militaire de l'examen des articles militaires du projet de Constitution fédérale. — Bibliographie : Quelques mots sur les publications périodiques militaires en Italie. — Nouvelles et chronique.

ARMES SPÉCIALES — Rapport au Conseil d'Etat du canton de Fribourg sur l'internement de l'armée française de l'Est dans le canton. — Organisation de la justice pénale dans l'armée fédérale.

LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA SUISSE VIS-A-VIS DES ÉTATS VOISINS.

(Etude de géographie militaire.)

Par le lieutenant-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état-major.

(Traduit de la *Revue militaire autrichienne de Streffleur.*)

La ligne de défense de la Limmat-Aar.

Si l'armée suisse est forcée d'abandonner la ligne de l'Aar, une grande partie du plateau suisse est ainsi sacrifié, mais la force de resistance du pays n'est en aucune façon anullée ; car toute la région montagneuse et la partie nord-est du plateau suisse restent encore aux mains du défenseur et lui fournissent les moyens d'une énergique résistance.

Celle-ci est facilitée par la ligne de défense du canal de la Linth-lac de Zurich-Limmat-Aar. Comme il ne peut y avoir aucun doute sur l'importance du lac de Zurich comme barrière dans le sens le plus strict du mot (en supposant la destruction du pont de Rapperschwyl) ; que dans l'attaque de l'aile gauche de la ligne de défense qui est fortement repliée en arrière, il ne peut s'agir que de forcer le passage du canal de la Linth ; enfin que l'examen de la défense sur ce point appartient a une étude spéciale de la guerre de montagnes en Suisse, il suffit ici d'étudier comme ligne de défense uniquement la ligne de la Limmat-Aar.

La Limmat, depuis sa sortie du lac de Zurich jusqu'à son embouchure dans l'Aar, a une longueur d'environ 4 milles, et l'Aar, de Turgi au Rhin une longueur d'environ 2 milles, de sorte que la longueur totale de la ligne de défense à examiner par rapport aux opérations de l'armée principale est d'environ 6 milles, circonstance des plus favorables et qui a d'autant plus d'importance que cela compense le peu de force de la ligne de la Limmat. Celle-ci, comme on sait, n'a que 60 à 100 pas de largeur ; à l'époque des eaux moyennes elle a 5 à 8 pieds et par les basses eaux 3 pieds de profondeur ; l'Aar par contre dans son cours inférieur (que nous avons ici à examiner) a 200 pas de largeur et 10 à 12 pieds de profondeur.

A côté du peu de longueur de cette ligne il faut encore noter cet avantage qu'à l'aile gauche elle est fortement appuyée et peut être tenue avec des forces proportionnellement faibles, à cause du lac de

Zurich qui se replie vers le sud-est, et des hautes montagnes qui s'étendent en avant du canal de la Linth et qui ne permettent pas des opérations avec de grandes masses de troupes. De plus à l'aile droite elle est parfaitement assurée contre tout mouvement enveloppant par le Rhin et les derniers chaînons de la Forêt-Noire qui offrent peu de facilité de passage et vont se terminer tout près du fleuve (en faisant d'ailleurs totalement abstraction de la neutralité de l'Allemagne ou d'une alliance avec cette puissance).

Il ne peut y avoir aucun doute que l'attaque venant de l'ouest, comme cela doit nécessairement avoir lieu après qu'elle aura forcé la ligne de l'Aar, doit aboutir au défilé stratégique formé par les points d'appui des ailes de la ligne de la Limmat-Aar, et que c'est là que le sort de la Suisse se décidera.

Nous renvoyons à la description topographique pour l'étude de la disposition du terrain riverain et du point tactique favorable pour y tenter le passage, en ajoutant seulement que cette ligne peut se défendre seule, mais que cette défense peut et doit être soutenue par l'action des points de Brugg et Zurich, fortifiés dans un sens offensif.

L'importance du premier de ces points et de l'espace environnant a été déjà exposée lors de notre appréciation de la ligne de l'Aar; il ne nous reste donc plus qu'à parler de l'importance stratégique de Zurich.

Importance stratégique de Zurich.

Zurich est un centre de communication de premier rang; c'est là que se rencontrent les routes et les chemins de fer venant de toutes les parties du pays et des états voisins. Comme Genève, Bâle et Berne c'est une des villes de la Suisse les plus peuplées et les plus riches, offrant des ressources de tout genre. Située à l'aile sud-ouest de la ligne de défense de la Limmat-Aar, et à peu près au centre du plateau suisse, elle sert à réunir la partie nord-est et la partie sud-ouest de celui-ci, et par suite elle peut exercer une force d'attraction toute spéciale sur l'agresseur, quel qu'il soit, des états voisins, comme nous le verrons du reste plus tard en étudiant les autres fronts stratégiques.

Avec la prise de Zurich toute défense ultérieure de la Limmat-Aar doit cesser; il ne peut donc y avoir aucun doute sur la question de savoir si Zurich doit oui ou non être fortifié. Si, avec Brugg, Zurich est aussi fortifié dans un sens offensif, et si l'on prend le long de la ligne de défense les mesures convenables pour empêcher directement le passage, ce qui est facile par suite du peu de longueur de la ligne, on peut à peine comprendre comment l'agresseur pourrait forcer cette ligne en présence de l'armée suisse rassemblée derrière elle, et pouvant par des sorties prendre une offensive énergique.

La disposition du terrain autour de Zurich n'exige pas que l'on s'étende trop. Sur la rive droite les hauteurs entre Höngg et Wipkingen d'un côté, le Zurich-Berg et l'Adlis-Berg de l'autre, doivent être comprises dans les fortifications. Sur la rive gauche les ouvrages doivent s'étendre plus loin et couvrir l'Utli-Berg et ses pentes, spécialement la route de Zurich à Birmanstorf.

Importance stratégique de Genève.

Nous avons déjà vu en parlant de la neutralité de la Savoie du nord, qu'une défense énergique de la Suisse contre une attaque française venant du sud-ouest (aussi bien en vue d'arrêter les progrès de celle-ci contre l'aile gauche de la ligne de l'Aar, qu'en vue de conserver le Valais), ne peut avoir lieu qu'en tenant ferme la ligne de l'Arve. En examinant à ce point de vue le front occidental de la Suisse, on voit que Genève forme le trait d'union entre les deux lignes de défense, parce qu'elle se trouve au point extrême des lignes correspondantes.

Par rapport à la ligne de l'Arve, Genève forme le repli pour l'aile droite avancée jusqu'au Mont-Salève et au Mont-Vuache; elle est ainsi indirectement couverte; mais par rapport au front stratégique occidental, Genève est le point de l'aile gauche qui se trouve dans la position la plus défavorable et contre lequel conduisent sur la rive droite du Rhône deux excellentes routes (dont la plus au sud est accompagnée par un chemin de fer), routes partant des forteresses du fort l'Ecluse et du fort les Rousses, situées immédiatement sur la frontière franco-suisse. Si ce point tombe entre les mains de l'ennemi, non-seulement les opérations dirigées contre l'aile gauche de la ligne de l'Aar et ayant pour base les Rousses et Pontarlier seraient complètement assurées sur leur derrières, mais encore le lac de Genève serait englobé dans la base d'opération ennemie. Ainsi non-seulement l'important trait-d'union du système de défense combiné du front occidental et de la ligne de l'Arve serait livré à l'ennemi, mais encore la ligne de l'Arve serait menacée d'être tournée par l'aile droite ou attaquée sur ses derrières.

Genève est en outre une des plus riches et des plus grandes villes de la Suisse, très bien et directement reliée par de nombreuses et excellentes routes, des chemins de fer et des bateaux à vapeur tant avec l'intérieur du pays qu'avec la France et l'Italie; son importance politique est à peine inférieure à celle des autres grandes villes. Cette grande importance militaire et politique de Genève dépend tout spécialement de sa position géographique. Ainsi en cas de coopération entre l'Italie et la Suisse, Genève est le point de la possession duquel dépendent les progrès ultérieurs contre la ligne Rhône-Saône; s'il éclatait une grande conflagration au centre et à l'ouest de l'Europe, qui ferait mettre sur pied de grandes masses de troupes dans l'Allemagne du sud et l'Italie, Genève, par suite de sa position centrale, acquerrait une immense importance militaire.

La Suisse, comme nous l'avons déjà dit, ne restera jamais sans alliés dans un conflit avec l'un quelconque des états voisins; et ces alliés ne sauraient permettre qu'un point aussi important tant au point de vue stratégique qu'au point de vue politique, et qui lors de la conclusion de la paix pèsera d'un grand poids dans la balance en faveur de celui qui le possédera alors, tombe à priori et sans combat aux mains de l'adversaire.

D'aussi sérieux intérêts demandent une protection efficace qui ne peut être obtenue d'une manière certaine que par une fortification

convenable pouvant être utilisée aussi bien pour l'offensive que pour la défensive. Les difficultés que le terrain oppose à la fortification ne sont nullement aussi importantes qu'on l'a dit de divers côtés, quoique l'étendue de la ligne à fortifier exige des forces considérables.

La fortification de Genève demande sur la rive droite du Rhône qu'on y englobe les hauteurs de Pregny, Sacconex et Aire; sur la rive gauche du Rhône et sur la même rive de l'Arve on doit couronner les hauteurs situées immédiatement à l'embouchure de l'Arve, en les reliant avec un débouché assuré près de Carouge; toujours sur la rive gauche de l'Arve il faudra fortifier la ligne de hauteurs qui s'étend de Genève en suivant la rivière dans la direction de l'est jusqu'au ruisseau de la Seime; les fortifications devraient suivre cette ligne jusqu'à Chêne, pour aller ensuite se terminer au lac en prenant la direction du nord-ouest et passant par les hauteurs de Cologny.

Genève fortifiée de cette façon non-seulement répondrait à toutes les exigences de la défensive; ce point important serait en effet immédiatement protégé contre les entreprises de l'ennemi, et la conservation de la ligne de l'Arve serait rendue possible; mais encore il deviendrait fort utile en cas d'offensive, en permettant un mouvement en avant assuré le long du lac contre Lyon, ou d'une façon bien plus puissante encore sur Gex et le col de la Faucille d'un côté, ou contre la vallée des Dappes de l'autre côté, ce qui affaiblirait considérablement une attaque ennemie venant par le passage de Saint-Cergues, si même cette attaque n'était pas rendue complétement impossible. Une offensive dans la direction de l'ouest sur la route de la vallée du Rhône trouverait une barrière directe au défilé du fort l'Ecluse; par contre la fortification de Genève arrêterait un bombardement possible de ce même fort dès le Mont Vuache, et favoriserait ainsi l'offensive, quoiqu'indirectement.

(A suivre.)

Errata.

Page 178, ligne 11 en remontant. Au lieu de l'*Allemagne*, lisez la *France*.
» 179, » 3. Au lieu de *quatre*, lisez *trois*.
» 181, » 18. Retranchez *2°*.
» 182, » 9. Au lieu de *les*, lisez *aux*.
» 184, » 3. Au lieu de *débouchent*, lisez *débouchant*.
» 185, » 2 en remontant. Au lieu de *le point*, lisez *le point d'appui*.

RAPPORT DE LA COMMISSION

chargée par la section genevoise de la société militaire de l'examen des articles militaires du projet de Constitution fédérale.

Membres de la commission : MM. Demaurex, lieut.-colonel, présidt de la section, Pilet, commandt, Gas, major, Redard, lieutt.

Conclusions votées à l'unanimité de l'assemblée générale, tenue le 17 février 1872.

Messieurs,

La commission que vous avez chargée d'examiner les articles relatifs au militaire, compris dans le projet de révision de la Constitution fédérale, vient vous présenter son rapport.

On se rappelle que, en 1869, la Société militaire avait été invitée à donner